



**PRÉFET  
D'EURE-  
ET-LOIR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat Général Commun Départemental  
Service des Ressources Humaines**

**Arrêté modificatif  
portant désignation des membres du comité technique  
de la direction départementale des territoires d'Eure-et-Loir**

Le directeur départemental des territoires d'Eure-et-Loir ;

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 9 bis, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique et de l'État, notamment son article 15 ;

VU le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

VU le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

VU l'arrêté préfectoral n° DDT28/SG/BRH/2018-06/01 du 06 juin 2018 relatif au comité technique de la direction départementale des territoires d'Eure-et-Loir ;

VU les résultats de la consultation générale organisée le 6 décembre 2018 ;

VU l'arrêté du 10 mars 2021 portant désignation des membres du comité technique de la direction départementale des territoires d'Eure-et-Loir ;

VU la mobilité de Mme Samia JARRY au 1<sup>er</sup> avril 2021 ;

VU la désignation du 14 avril 2021 de nouveaux membres, syndicat FO ;

VU la démission au 26 avril 2021 de Mme Sandrine FOURCHER-MICHELIN, syndicat FO ;

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1 :**

Sont nommés représentants de l'administration au comité technique de la direction départementale des territoires d'Eure-et-Loir :

- Guillaume BARRON, Directeur départemental, président ;
- Edouard BRODHAG, Directeur départemental adjoint.

**ARTICLE 2 :**

Sont désignés représentants des personnels au comité technique de la direction départementale des territoires d'Eure-et-Loir :

En qualité de membres titulaires :	En qualité de membres suppléants :
M. Olivier IOZZIA, syndicat FO	M. Simon BERGUE, syndicat FO
Mme Pascale FORTIN, syndicat FO	Mme Laëtitia BOHN, syndicat FO
Mme Marie-Pierre DAVID, syndicat UNSA	Mme Nathalie ALENDA, syndicat UNSA
M. Rachid RAHMOUNI, syndicat UNSA	Mme Magali MAILLART, syndicat UNSA
M. Thierry MOCOJNI, syndicat CFDT	M. Jean-Luc TENIN, syndicat CFDT

**ARTICLE 3 :**

L'arrêté du 10 mars 2021 ayant le même objet que le présent arrêté, est abrogé.

Fait à Chartres, le

**27 MAI 2021**

Le Directeur Départemental des Territoires



Guillaume BARRON